

La carrière Parent

de Saint-Joseph de Bordeaux¹

Guy Gaudreau

À l'automne 2025, je publiais aux éditions du Septentrion *Une histoire des carrières de Montréal* qui, en huit chapitres, brosse l'évolution de l'exploitation des carrières de calcaire depuis le milieu du XIX^e siècle. Afin d'illustrer leur développement et leur mode d'organisation du travail, j'avais dû mettre de côté certaines d'entre elles parce que leur modèle de développement s'apparentait à celui décrit par une autre qui s'intégrait mieux au plan de l'ouvrage.

L'une de celles écartées du récit a été successivement nommée dans les publications gouvernementales la carrière Perreault & Audy², la carrière Rhéaume³ ou encore la carrière du ministère de la Voirie du Québec⁴. Pour ma part, j'ai préféré la désigner du nom de son premier propriétaire et exploitant, Janvier Parent. Cet article cherche à démontrer le bien-fondé de cette nouvelle désignation.

La voici localisée en 1947 après la fin de ses activités, grâce à un montage qui réunit trois photographies aériennes provenant de la riche collection de la ville de Montréal⁵ (voir en page 29). On y distingue clairement la célèbre prison de Bordeaux dans la partie supérieure et

la voie ferroviaire dont la section juste à l'ouest du site est aujourd'hui à quelques pas de la future gare Bois-de-Boulogne du train de banlieue. Enfin, au centre vers la droite, la route horizontale en blanc désigne le boulevard Henri-Bourassa encore en devenir.

Pour les amateurs d'histoire de l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville, elle offre des particularités intéressantes en raison de la présence du calcaire de Chazy et de la proximité de la voie du Canadien Pacifique avec le site d'extraction. De plus, elle permet d'ajouter un volet à l'histoire d'un des exploitants de carrière les plus étonnants de Montréal, Joseph Rhéaume, qui avait déjà joué un rôle décisif dans trois autres sites d'extraction⁶. Après réflexion, cette carrière a été écartée trop rapidement de mon ouvrage. D'une part, elle montre bien que ce n'est pas seulement à la carrière Villeray et le long de la Côte-Saint-Michel qu'on trouve en grand nombre des tailleurs de pierre œuvrant en bordure des sites. D'autre part, ces derniers, à l'inverse de ce qu'on croyait généralement, n'ont pas tous tiré le diable par la queue.

L'état des lieux en 1901

Lors du recensement de 1901, le village de Saint-Joseph de Bordeaux, détaché de la paroisse du Sault-au-Récollet depuis 1898, fait l'objet d'une énumération distincte⁷ qui permet de saisir le pouls de ses résidants. On y dénombre un total de 150 emplois déclarés, très majoritairement des occupations masculines, quoiqu'on y inscrive plusieurs servantes, modistes et couturières. Des 37 ouvriers des carrières⁸, 34 sont des tailleurs de pierre, ce qui constitue tout un contraste avec ceux de Côte-Saint-Louis où les effectifs se composaient presque exclusivement de carriers et de charretiers. On ne pourrait pas trouver une meil-

- 1 Je tiens à remercier M. Jean-Yves Côté qui a attiré mon attention sur l'existence et l'emplacement de cette carrière et qui m'a prodigué quelques conseils lors d'une première version de cet article.
- 2 Wm A. Parks, *Report on the Building and Ornamental Stone of Canada, vol. III, Province of Quebec*, Ottawa, Department of Mines, 1914, p. 53.
- 3 Henri Gauthier, *Matériau de Voirie dans la ville et le district de Montréal*, Ottawa, ministère des Mines, 1920, p. 27.
- 4 M. F. Goudge, *Les calcaires du Canada. Partie III Québec*, Ottawa, ministère des Mines, 1935, p. 108.
- 5 Service des archives de la ville de Montréal [dorénavant AVM], photographies aériennes de 1947, VM97-3_7P22-32, VM97-3_7P23-34 et VM97-3_7P23-36. J'ai bleui l'eau accumulée sur le site afin de le mettre en valeur.
- 6 Soit les carrières Villeray, Maisonneuve et Miron.
- 7 Voir le district de Laval (163), les sous-districts de Saint-Joseph de Bordeaux (H1 et H2).
- 8 Si on connaissait le lieu de travail, on pourrait sans doute ajouter quelques autres travailleurs parmi les quatre charretiers, les deux forgerons et la dizaine de journaliers. Cela dit, cette proportion de tailleurs de pierre est encore plus forte que celle observée à la carrière de Villeray également composée de calcaire de Chazy; voir Gaudreau, *Une histoire des carrières : Des Pieds-Noirs aux Miron*, Québec, Septentrion, 2025, p. 91-94.

leure illustration de l'impact de la configuration des bancs de calcaire : à Bordeaux, on s'attaque à des bancs de calcaire de Chazy de belle épaisseur et à fleur de sol tandis qu'à Côte-Saint-Louis, on exploite du calcaire de Trenton généralement impropre à la confection de pierres de taille. La qualité des bancs de calcaire de Bordeaux explique sans doute le fait qu'on y emploie que trois carriers⁹. Je ne serais pas surpris que quelques journaliers aient exercé, au besoin, le métier de carrier, voire charretier, comme cela a été observé à Côte-Saint-Louis¹⁰. Cela dit, les Pieds-Noirs du village forment le quart de la population active leur assurant d'avoir voix au chapitre¹¹.

Janvier Parent

Décrit comme tailleur de pierre dans les annuaires municipaux et les rôles d'évaluation foncière du village nouvellement incorporé¹², Janvier Parent se déclare pourtant agriculteur au recensement de 1901¹³. Alors âgé de 45 ans, il réside sur une terre dont la maison, aujourd'hui disparue, prend place du côté nord du futur boulevard Gouin, juste à l'est de la voie ferrée¹⁴. Son ménage comprend une épouse et huit garçons et filles¹⁵. À l'inverse sans doute de la plupart des tailleurs de pierre, il est propriétaire foncier. Mais comment expliquer cette situation? Il faut remonter à l'année 1888, au moment où il met la main, à huit mois d'intervalle, sur deux lots cadastraux contigus lors de deux transactions distinctes. En janvier, il achète d'abord une petite ferme de $\frac{3}{4}$ d'arpents de front par 38 arpents de profondeur, le lot 287, en s'identifiant

comme tailleur de pierre¹⁶. Un tailleur de pierre d'ailleurs nettement plus en moyen que ceux décrits dans « La chanson des Pieds-Noirs » : Les tailleurs de pierre/.../ Toujours bien contents/Mais jamais grand argent/Toujours espérant/De se revoir au printemps¹⁷. Des 2 200\$ fixés, il a en effet versé comptant 2 050\$, en ayant, le jour même, hypothéqué sa nouvelle propriété, en obtenant un prêt de 1 300\$ auprès d'un cultivateur de la paroisse de Saint-Martin¹⁸. Je m'explique mal la capacité d'emprunt de ce tailleur de pierre propriétaire foncier.

Ensuite, au mois de septembre, il reçoit en donation le lot voisin 288¹⁹ de son oncle Cyrille Picard avec l'obligation de le loger, le nourrir et lui offrir d'autres commodités. Une donation typique qui vise à assurer les vieux jours de l'oncle. Au recensement de 1891²⁰, ce dernier est effectivement pensionnaire au sein du ménage de Janvier qui, lui, se dit à nouveau tailleur de pierre²¹.

Grâce au rôle d'évaluation foncière du nouveau village de Bordeaux, j'ai constaté que Janvier avait conservé ses propriétés dont la valeur totale en 1898 est estimée à 3 810\$. On comprend mieux qu'il a été choisi comme l'un des évaluateurs de la petite municipalité.

Quels rapports a-t-il entretenus avec les tailleurs de pierre du village qui sont vraisemblablement à l'œuvre sur son site? Je l'ignore, tout comme l'année de démarrage des activités d'extraction. Le texte de la donation ne mentionne

9 L'un d'eux, Damase Crevier, se présente comme maçon alors que dans l'annuaire municipal, il s'identifie à quelques reprises comme carrier; voir par exemple, *l'Annuaire Lovell de Montréal et de sa région, 1901-1902*, p. 1437.

10 Voir Gaudreau, l'annexe I.

11 J'en veux pour preuve le fait que deux des trois évaluateurs du village nommés par le nouveau conseil municipal de 1898 pour établir la valeur des propriétés foncières soient les tailleurs de pierre, Cyril Gagnon et Janvier Parent; AVM, Fonds de la municipalité de la ville de Bordeaux, [dorénavant AVM-VB], Registre de proclamation, assèrmentation, avis publics..., 22 juillet 1898, p. 18, P11/A3,1.

12 AVM-VB, rôle d'évaluation foncière de 1898, p. 1, P11/C1,1.

13 En 1911 toutefois, il se dit à nouveau tailleur de pierre; voir le recensement du Canada de 1911, district de Laval (168), sous-district Bordeaux (29), p. 4.

14 Son adresse en 1911 est le 2000, boulevard Gouin. Elle apparaît sur la planche 57 de l'Atlas Pinsonneault, *Atlas of the island and city of Montreal and Ile Bizard*, Montréal, Atlas Publishing, [1907].

15 Recensement de 1901, Saint-Joseph de Bordeaux H1, p. 4.

16 Voir l'acte de vente du 23 janvier 1888, enregistré dans la circonscription foncière d'Hochelaga-Jacques-Cartier sous le numéro 24570 [dorénavant HJC n° 24570].

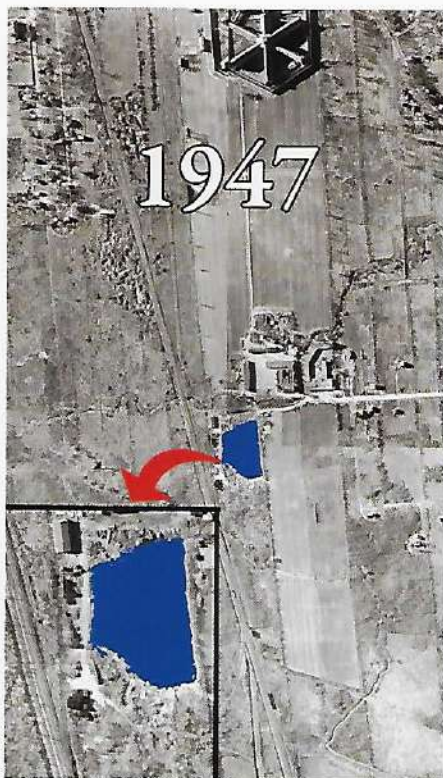
17 Gaudreau, p. 27.

18 Obligation du 23 janvier 1888, HJC n° 24571.

19 Acte de donation du 1^{er} septembre 1888, HJC n° 27562. Cette autre ferme était de dimension semblable au lot 287.

20 Cette année-là, Janvier fait sa première apparition dans l'annuaire municipal traitant du village du Sault-au-Récollet, en même temps que d'autres résidents du futur village de Bordeaux; voir *Annuaire Lovell de Montréal et de sa région, 1891-1892*, p. 907.

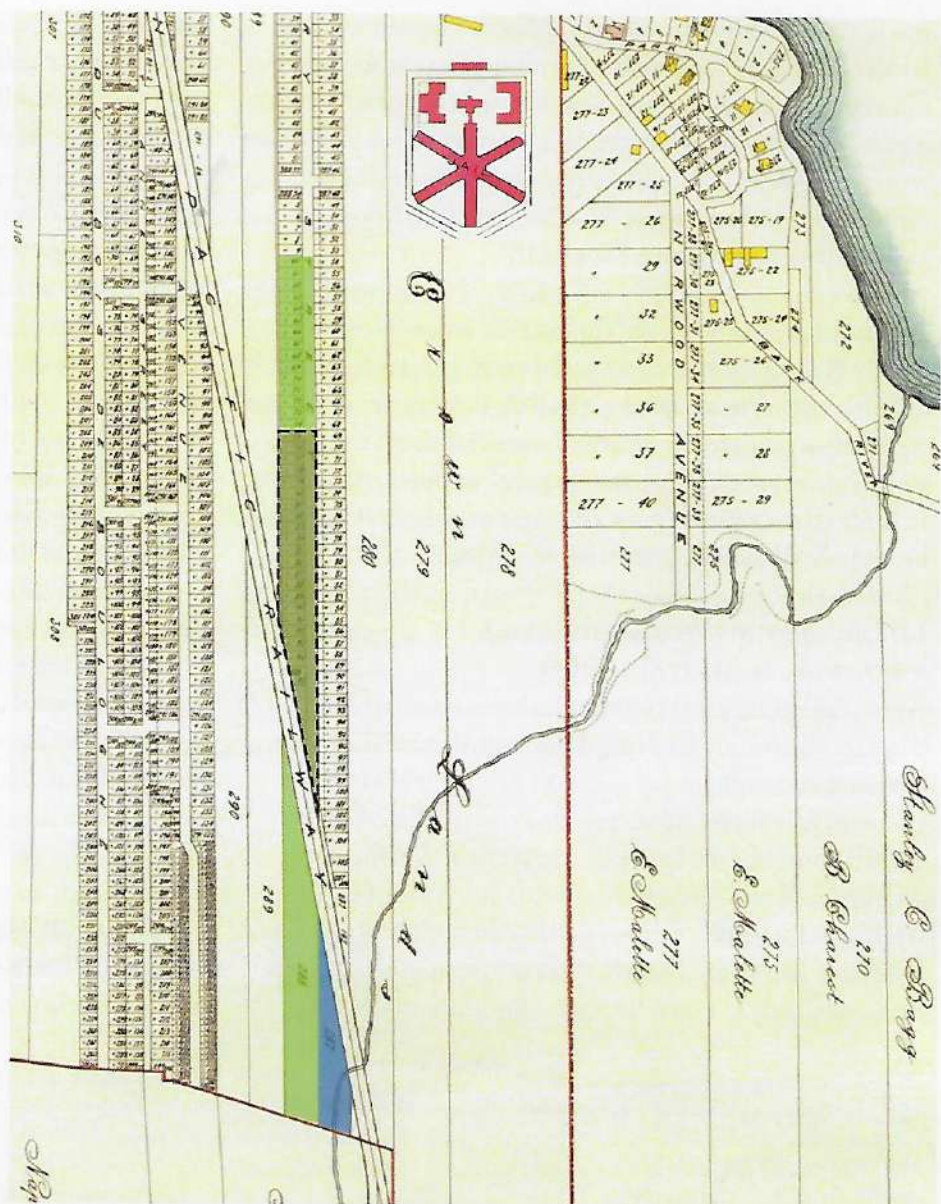
21 Recensement du Canada de 1891, district d'Hochelaga (154), sous-district du Sault-au-Récollet (O), p. 66.



1947
La carrière Parent remplie d'eau après la fin de ses activités



1958
La carrière Parent comblée peu avant l'extension du boulevard Henri-Bourassa Ouest vers Ville Saint-Laurent



Achats fonciers de Joseph Rhéaume dans le quartier Bordeaux en 1911

- Les lots achetés le 20 février
- Les lots achetés le 20 février faisant l'objet du bail de carrière du 24 mars 1909
- Les lots achetés le 28 février

Arrière-plan : détail de la planche 57 de l'Atlas Pinsonneault de 1907. BAnQ 174922
Prison de Bordeaux (inaugurée en 1912) : extraits des planches 349 et 350 de Chas E. Goad, *Atlas of the City of Montreal and vicinity in four volumes, volume III*, Montréal, 1914

pas la présence d'une carrière²², présence qui est généralement notée lors de transactions foncières impliquant des exploitants de carrière. Sous l'initiative de Janvier, son exploitation aurait peut-être été amorcée vers la fin des années 1880 qui correspondent à une période de forte croissance d'urbanisation, si on en croit l'émission des permis de construction à Montréal²³.

Les index des immeubles²⁴ du lot 288, accessibles sur le site du Registre foncier du Québec en ligne, ne font par ailleurs aucune mention d'un bail de carrière, mais cela ne signifie pas que Janvier n'ait pas sous-traité son exploitation. Preuve en est que, plusieurs années plus tard, lors de la vente d'une partie du lot 288, la transaction mentionne l'existence d'un bail de carrière sur lequel je m'arrête.

Le bail de carrière signé avec Perreault & Audy de 1909

Ayant déjà examiné de nombreux baux de carrière en d'autres endroits²⁵, en dépit du fait qu'ils sont difficiles à repérer notamment parce qu'on néglige leur enregistrement, je n'ai pas été surpris de l'entente du 24 mars 1909²⁶ conclue avec le tailleur de pierre Onésime Audy de Bordeaux et l'entrepreneur Jacques Perreault de Montréal. Connu sous la raison sociale Perreault & Audy²⁷, ce tandem s'incorpore l'année suivante et espère peut-être des contrats de la nouvelle prison dont la construction

bat son plein²⁸. Quoique le bail ait une durée de dix ans, ils resteront en affaires très peu longtemps. En effet, dès 1911 un avis publié dans la *Gazette officielle* indique la dissolution de la société²⁹.

Quel était le contenu de ce bail? D'abord, il prévoyait une période gratuite de quatre mois pendant laquelle les locataires pourraient installer leurs équipements qui ne sont pas précisés, mais qui devaient comprendre des grues et même un éventuel embranchement supplémentaire de la voie ferrée pour leurs besoins. Par la suite, les frais seront chargés au prorata des quantités de pierres extraites, des taux variables s'appliquant selon le type de pierres extraites qui va de la pierre de taille et de bordure de trottoir, à la pierre de maçonnerie³⁰ et à la pierre concassée.

Une des clauses permet de comprendre que Janvier s'est réservé une section de la carrière pour ses propres besoins puisqu'elle serait déjà desservie par un embranchement de la voie du Canadien Pacifique. Mais son emplacement reste imprécis. Seuls les lots dont Perreault & Audy pourront extraire du calcaire sont mentionnés, soit les lots 288-77 à 288-96³¹.

L'entrée en scène de Joseph Rhéaume en 1911

Ayant lancé une première carrière de pierres concassées

22 Je ne crois pas que Cyrille ait exploité le calcaire de sa propriété. Non seulement se déclare-t-il toujours agriculteur, mais il ne rapporte aucune production de pierres de taille lors du recensement de 1871, le seul recensement qui a conservé tous ses tableaux, dont le Tableau 9 sur les Produits minéraux; le recensement de 1871, district d'Hochelega (107), sous-district Saule-au-Récollet (I), le Tableau 9 p. 1 et le Tableau 1 page 77.

23 Voir David Hanna et Sherry Olson, «L'évolution sociale de Montréal, 1842-1901», planche 49 de *l'Atlas historique de Montréal*, volume II, Jean-Claude Robert (dir. de la version française), Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1993.

24 Pour en savoir un peu plus sur cette source essentielle de l'histoire foncière, voir le chapitre 8 de *Raconter son histoire de Montréal*, Guy Gaudreau, Normand Guilbault avec la collaboration de Guy Gibeau, Montréal, auteurs, 2026. On peut se procurer gratuitement la version électronique de cet ouvrage didactique sur le site de liremaville.com.

25 Gaudreau, *Une histoire des carrières*, p. 52 à 57.

26 Ce bail de carrière a été enregistré le 21 octobre 1909, HJC n° 163388.

27 Voir l'acte d'incorporation du 18 mars 1910, *Gazette officielle de Québec*, 2 avril 1910, p. 804. Trois autres partenaires faisaient également partie du groupe, soit l'hôtelier Henri Reynaud, le gentilhomme Honoré Reynaud et l'avocat Pierre Drouin. Et lors de cette incorporation, Perreault se dit aussi tailleur de pierre.

28 Tout indique qu'une partie de la pierre a été plutôt tirée directement de la carrière située sur le site même de l'institution pénitentiaire. Preuve en est le fait qu'au recensement de 1911, on dénombre sept ouvriers affectés à cette carrière; voir le district de Laval (168), sous-district Bordeaux (29), p. 3. En outre Parks, lors de la visite du secteur en 1913, mentionne que cette dernière est la seule encore en production dans le secteur; voir Parks, p. 53.

29 *Gazette officielle de Québec*, 9 décembre 1911, p. 2125. Dès l'été, la même publication avait fait état de la part d'un créancier d'une demande de saisie de deux lots appartenant à Onésime Audy, voir le 30 juin 1911, p. 1327-1328. La brièveté de leur présence sur le site a été, selon moi, une autre raison pour laquelle la carrière ne devait pas porter leur nom.

30 À l'inverse de la pierre de taille, façonnée par les tailleurs de pierre, la pierre de maçonnerie, généralement de faible épaisseur, résulte du travail du carrier lors de l'extraction du calcaire. Les murs latéraux de la chapelle Notre-Dame-du-Très-Saint-Sacrement, près du métro Mont-Royal, en constituent un exemple éloquent.

31 Et comme on peut le constater en comparant les deux premières figures, seulement quelques-uns de ces lots seront effectivement exploités.

en 1909, en bordure du futur parc Maisonneuve, et après avoir engrangé plus de 200 000\$ de contrats avec la ville de Maisonneuve en 1909-1910³², Joseph Rhéaume cherche, à l'hiver 1911, à diversifier ses actifs et ses sources d'approvisionnement en mettant la main sur de nouveaux sites de calcaire. L'un d'eux est la carrière Parent, comme on peut le voir à la page 29, et l'autre se compose d'une section de 43 arpents du futur parc Maisonneuve³³. En quelques mois, Rhéaume verse 54 000\$ comptant pour son agrandissement dans Rosemont³⁴ et 6 000\$ lors de son entente avec Janvier³⁵.

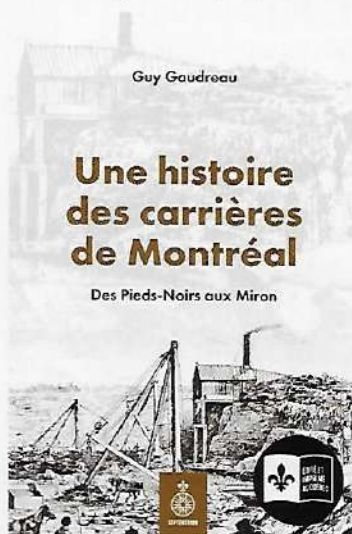
L'homme a certainement les poches pleines. Mais son acquisition du quartier Bordeaux a-t-elle permis d'accroître sa production? En dépit d'une localisation en bordure du chemin de fer qui facilite la mise en marché du calcaire sous toutes ses formes, tout indique qu'il y a eu peu d'extraction au cours des années qui suivent la dissolution de la société Perreault & Audy. Ni Parks qui visite les lieux vers 1913, ni Gauthier qui est sur place en 1917 n'y mentionnent d'extraction³⁶. À peine peut-on admettre un possible accroissement de sa superficie qui serait passée de 5 000 pieds carrés à 11 000 pieds carrés, si on se fie à la dimension du site observée en 1913 et en 1917. Je n'ai trouvé aucune annonce dans les journaux qui pourrait suggérer une reprise significative des activités. Rhéaume aurait agi ici à des fins spéculatives.

Encore en 1930, un bilan de la production des carrières de Montréal ne signale aucune activité³⁷. C'est seulement au cours des années suivantes que le site aurait redémarré sa production grâce au ministère de la Voirie du Québec qui loue le site³⁸ afin de s'approvisionner en

pierres concassées. Goudge qui visite les lieux en 1934 raconte que « La carrière a une étendue de 250 sur 350 pieds »³⁹. Non seulement sa superficie aurait été multipliée par huit, la rendant de taille semblable à celle des photographies aériennes de 1947, mais sa profondeur aurait doublé pour atteindre 28 pieds.

Finalement, en 1937, Rhéaume se départit de cette propriété par l'intermédiaire d'une société-écran, La Société Anonyme de l'Est, pour la modique somme d'un dollar et autres considérations⁴⁰. Cinq ans plus tard, c'est au tour de la ville de Montréal d'en devenir la propriétaire⁴¹. À la fin des années 1940, et pendant quatre ou cinq ans, le site devient un dépot municipal à l'instar de biens d'autres carrières désaffectées. La voici comblée, en 1958⁴² (voir en page 29), principalement de déchets domestiques⁴³.

Puis, quelque soixante-dix ans plus tard, elle renoue enfin avec son premier propriétaire, Janvier Parent!



Guy Gaudreau est l'auteur du livre *Une histoire des carrières de Montréal : Des Pieds-Noirs aux Miron* publié aux éditions du Septentrion

32 Gaudreau, *Une histoire des carrières*, p. 148-149.

33 Voir les actes de vente du 23 mars 1911 (HJC n° 187341) et du 13 avril 1911 (HJC n° 189196).

34 Pour finaliser les transactions, il est prévu un versement additionnel d'un peu moins de 24 000\$ soumis à un taux d'intérêt de 5,5%.

35 Voir les actes de vente du 20 et du 28 février 1911 [HJC n° 187341 et 189196] qui prévoient un autre versement de 6 000\$ soumis à un taux d'intérêt annuel de 5%.

36 Voir Parks, p. 53 et Gauthier, p. 27.

37 « Les carrières produisent 700 000 tonnes de pierre annuellement à Montréal », *La Presse*, 7 octobre 1930, p. 13.

38 Je ne suis pas parvenu à trouver le bail qui aurait lié les deux parties.

39 Goudge, p. 108.

40 Acte de vente du 17 mars 1937, circonscription foncière de Montréal sous le n° 409926.

41 Acte de vente du 21 mai 1942, MTL n° 524410.

42 Voir le Service des archives de la ville de Montréal, détail d'une photographie aérienne de 1958, VM97-3_02_11-097.

43 Groupe d'étude et de restauration des lieux des déchets dangereux, *Inventaire et caractérisation des lieux d'élimination des déchets dangereux*, Archipel de Montréal, «Carrière 72».